



COMPTE RENDU

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2015

Présents : Michel ARNOULD, Bernard DE MEYER, Éric HENNION, Anne-Marie FAUQUEUX, Jean Maurice METAYER, Sandrine LUBERDA, Maud HAMIEAU, Roger SALIGOT, Alison GOURDIN, Stéphane DUJARDIN, Dominique TAISNE, Gérard POHU.

Absents : David SILLE, Pascal FLATRES, Françoise BURTIN,
Pouvoir de Françoise BURTIN à Jean-Maurice METAYER.

Secrétaire de séance : Stéphane DUJARDIN.

Lecture et approbation du Compte Rendu précédent.

N° 1/2015-03-04

- Tarifs abonnement bibliothèque (13 voix pour)

Le Conseil Municipal reconduit les tarifs d'abonnement pour la bibliothèque à :

- Monchalsiens : 10 €,
- Extérieurs : 15 €.

La périodicité de l'abonnement s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année.

Aucun tarif intermédiaire en cas d'abonnement en cours d'année n'est consenti.

N° 2/2015-03-04

Tarifs abonnement tennis (13 voix pour)

Le Conseil Municipal reconduit les tarifs d'abonnement pour le tennis à :

- Monchalsiens : 15 €, par famille,
- Extérieurs : 40 €, par personne.

La période d'abonnement s'étend du 1^{er} avril au 31 octobre de l'année en cours.

Aucun tarif intermédiaire en cas d'abonnement en cours d'année n'est consenti.

Il est décidé de valoriser les chèques de caution, non encaissés, de la manière suivante :

- 50 € par chèque pour la remise de la clef d'accès au terrain, qui sera encaissé si elle n'est pas rendue pour le 15 novembre de l'année,
- 50 € par chèque pour la remise de deux badges de réservation par abonnement qui sera encaissé s'ils ne sont pas rendus pour le 15 novembre de l'année.

N° 3/2015-03-04

- Avance paiement investissement 2015 (13 voix pour)

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à faire application de cet article pour engager, liquider et mandater dans la limite des crédits suivants :

Montant budgétisé – dépenses d'investissement 2014 :

- Chapitre 20 : immobilisations incorporelles : $2440.80 * 1/4 = 610.20$ €
- Chapitre 21 : immobilisations corporelles : $61\,814.28 * 1/4 = 15\,453.57$ €
- Chapitre 23: immobilisations en cours : $66\,578.30 * 1/4 = 16\,644.58$ €

N° 4/2015-03-04

- Signature nouvelle convention prévention CDG59 (13 voix pour)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention mettant en place un nouveau dispositif d'accompagnement des collectivités dans le domaine de la prévention avec le CDG59.

N° 5/2015-03-04

**TRANSFERT AU SIDEN-SIAN DES COMPETENCES ASSAINISSEMENT COLLECTIF,
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES PAR LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE SUR TOUT SON TERRITOIRE
(13 voix pour)**

Le Conseil Municipal valide ce transfert de compétence.

N° 6/2015-03-04

**ADHESION AU SIDEN-SIAN DE LA COMMUNE D'HAISNES POUR LA COMPETENCE EAU POTABLE
(13 voix pour)**

Le Conseil Municipal valide cette nouvelle adhésion.

N° 7/2015-03-04

**ADHESION AU SIDEN-SIAN DE LA COMMUNE D'AUCHY LES MINES POUR LA COMPETENCE EAU
POTABLE
(13 voix pour)**

Le Conseil Municipal valide cette nouvelle adhésion.

N° 8/2015-03-04

- Devis chaudière

Suite au devis pour la modification du réseau chauffage dans la salle des fêtes réalisé et s'élevant à 2359 € HT, soit 2830.80 € TTC, le Conseil Municipal décide de reporter sa décision de statuer dans l'attente d'informations complémentaires.

N° 9/2015-03-04

- Demandes de subvention

Secours Populaire Français : (2 Voix pour, 11 Voix contre) : 0 €

Association Française des Sclérosés En Plaques : (0 Voix pour, 13 Voix contre) : 0 €

Papillons Blancs : (7 Voix pour, 3 Voix contre, 3 abstentions) : 150 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Douchy : (13 Voix pour, 0 Voix contre) : 130 €

Les restaurants du Cœur : (8 Voix pour, 5 Voix contre) : 150 €

N° 10/2015-03-04

- Convention de déneigement (12 voix pour, 1 abstention)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de participation au déneigement avec les agriculteurs concernés.
- Indique prévoir les crédits budgétaires aux budgets des exercices concernés à hauteur de 80 €/heure.

Il est précisé que l'ordre et la répartition du déneigement se fera sur l'ordre express de la Mairie.

N° 11/2015-03-04

- Modifications régies (13 voix pour)

Le Conseil Municipal modifie la **régie 704** : CAUTION LOCATION DE SALLE en ajoutant l'ajout des cautions liées à l'abonnement au tennis et l'intitule CAUTION LOCATION SALLE et CAUTION INSTALLATION TENNIS.

N° 12/2015-03-04

- Modifications régies (13 voix pour)

Suite aux problèmes de casses, détériorations de la salle ou de ses équipements, il est proposé de compléter l'intitulé de la **régie 055** : LOCATION SALLE par la casse vaisselle et la détérioration ainsi que la location de tables et de chaises.

L'intitulé de cette régie devient donc LOCATION SALLE TABLES CHAISES + CASSES DETERIORATION

Le remboursement des détériorations se fera au montant d'un devis ou d'une facture réalisés par la commune.

N° 13/2015-03-04

- Etude architecte pour mise aux normes Salle des fêtes (13 voix pour)

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la relance d'une étude dont le montant des travaux serait revu à la baisse.

POINTS DIVERS :

- Le passage pour les piétons au niveau du rond point n'est plus visible.



Le Maire,

Michel ARNOULD.